



AVIS AU PUBLIC

Urbanisme

Par la présente il est porté à la connaissance du public que la délibération du 30 juin 2022 du conseil communal portant adoption du

projet d'aménagement particulier nouveau quartier RE1a concernant des fonds sis à Remerschen, au lieu-dit « an der Uecht », présenté par le bureau d'architectes Aeco d'Esch-sur-Alzette au nom et pour le compte de l'Administration communale de Schengen

a été approuvée par Mme la Ministre de l'Intérieur le 3 octobre 2022, réf. 19285/113C.

Le texte de la délibération est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Remerschen, le 14 octobre 2022.

pr le Collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,

Le secrétaire,

